

CANADA

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

PROVINCE DE QUÉBEC  
District de Montréal

N° : R-4151-2021

---

**ÉNERGIR, s.e.c.**, société dûment constituée, ayant sa principale place d'affaires au 1717, rue du Havre, en les ville et district de Montréal, province de Québec, H2K 2X3

(ci-après « **Énergir** »)

---

**AFFIDAVIT POUR ORDONNANCE DE CONFIDENTIALITÉ**  
(ART. 30 DE LA LOI SUR LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE ET ART. 33  
DU RÈGLEMENT SUR LA PROCÉDURE DE LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE)

---

Je, soussigné, **RAPHAËL DUQUETTE**, chef de service, Développement et stratégie des gaz renouvelables, faisant affaire au 1717, rue du Havre, en les ville et district de Montréal, affirme solennellement ce qui suit :

1. Je suis à l'emploi d'Énergir et j'ai une connaissance personnelle des faits pertinents à la demande d'ordonnance de confidentialité;
2. Énergir est une entreprise qui œuvre dans le domaine de la vente et de la distribution du gaz naturel au Québec;
3. Dans le cadre du présent dossier, Énergir dépose, sous pli confidentiel, les informations caviardées contenues à la réponse à la question 9.2 de la demande de renseignements n° 3 de la Régie de l'énergie (ci-après « **Régie** ») se trouvant à la pièce Énergir-T, Document 9;
4. Les informations caviardées présentent des détails relativement aux contributions versées dans le cadre du projet d'injection de gaz naturel renouvelable (ci-après « **GNR** ») de la Coop Agri-Énergie Warwick;
5. Les informations caviardées sont des informations de nature commerciale et sensible qui, si elles sont divulguées au public, pourraient porter atteinte aux négociations contractuelles futures d'Énergir avec des producteurs et fournisseurs de GNR et ainsi lui causer un préjudice commercial au détriment de l'ensemble de la clientèle;
6. Par conséquent, Énergir ne peut divulguer directement ou indirectement les informations caviardées sans risquer de lui causer préjudice;
7. Compte tenu de ce qui précède, Énergir est justifiée de demander à la Régie d'ordonner la confidentialité des informations caviardées contenues à la réponse à la question 9.2 de sa demande de renseignements n° 3 se trouvant à la pièce Énergir-T, Document 9, et ce, pour une durée indéterminée;
8. À ma connaissance, tous les faits allégués au présent affidavit sont vrais.

**ET J'AI SIGNÉ PAR MOYEN TECHNOLOGIQUE**, à Montréal, le 6 août 2021.

DocuSigned by:

*Raphaël Duquette*

9E0996502296429...

---

**RAPHAËL DUQUETTE**

**AFFIRMÉ SOLENNELLEMENT** devant moi, par moyen technologique,  
à Montréal, ce 6<sup>e</sup> jour d'août 2021

DocuSigned by:

*Mélanie Beauvais*

423CFEC946FA4D2...

DS



---

Mélanie Beauvais, 181625

Commissaire à l'assermentation pour le Québec